

BONJOUR

le Ptit

- Journée des nouveaux arrivants le 27 novembre
- La collégiale sécurisée avant travaux de consolidation
- Une patinoire place de la mairie pour les fêtes

- Election du Conseil municipal d'enfants le 26 novembre
- Distribution du colis des aînés du 3 au 11 décembre
- Inscriptions sur la liste électorale jusqu'au 31 décembre

EDITO

LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • novembre 2010 • N° 92

VITE DIT

Une dizaine de manifestations depuis le mois de mai, un nombre de manifestants croissant pour atteindre 4 000 dans les rues de Saint-Junien, la mobilisation contre la réforme des retraites est symbolique à plus d'un titre.

On ne rassemble pas autant de personnes, aussi déterminées, d'un simple claquement de doigts. L'ampleur du mouvement social est à l'image du rejet, majoritaire chez nos concitoyens, du caractère injuste de la réforme proposée. Car c'est bien cette injustice qui, s'ajoutant à tant d'autres, alimente la colère.

Le gouvernement s'acharne à faire supporter aux seuls salariés, le poids de sa politique ultralibérale. Pour les uns, le bouclier fiscal et les dividendes qui ne cessent d'augmenter, pour les autres le recul de la retraite, la baisse des pensions, l'aggravation de la précarité.

C'est bien cette logique que l'opinion publique désavoue à une grande majorité comme elle condamne le mépris avec lequel le gouvernement traite grévistes et manifestants.

Le 18 octobre, sans les trois élus de l'opposition qui ont refusé de participer au débat sur cette question, le Conseil municipal a voté à l'unanimité des présents une motion qui dénonce la réforme, condamne l'attitude du gouvernement et lui demande d'entendre enfin les salariés.

Pierre Allard, maire

SAINT-JUNIEN Parlons-en

9 réunions publiques de concertation



Du 23 novembre au 9 décembre, la municipalité invite tous les Saint-juniauds au dialogue. Au total neuf réunions publiques de concertation sont organisées dans les villages et les quartiers.

Des réalisations, des projets, la commune n'en manque pas. Deux ans et demi après les élections, le maire et son équipe municipale ont décidé d'aller à la rencontre des administrés pour en parler, comme ils l'avaient fait à mi-parcours lors du mandat précédent. Saint-Junien va bien. L'augmentation de la population, plus de 12 000 habitants aujourd'hui, en est un signe tangible.

La mise en œuvre du programme municipal se poursuit. Beaucoup a été fait depuis le printemps 2008, divers chantiers sont en cours, plusieurs projets sont en préparation. La ville continue de s'équiper et de se développer. En trois ans, ce sont près de 13 millions d'euros qui ont été investis par la commune, budget eau et assainissement compris.

En matière d'aménagements urbains, pour ne parler que des opérations les plus importantes, la place Lasvergnas a été réaménagée, le chantier de la place Lénine est lancé et celui de l'avenue Jean-Jaurès le sera prochainement.

Les équipements publics ne sont

pas en reste, en particulier dans le domaine sportif puisque la dernière tranche de réhabilitation du Palais des sports vient de s'achever, la restructuration du stade se poursuit par la réalisation du terrain d'honneur de football et de la piste d'athlétisme, la création de salles spécialisées aux Charmilles est sur les rails. En matière d'éducation, après Joliot-Curie, c'est au tour du groupe scolaire Chantemerle d'être restructuré avant que ne

soit rénovée l'école de la République. Les travaux d'agrandissement et de rénovation de la Médiathèque sont également en voie d'achèvement. L'environnement et le patrimoine ne sont pas oubliés avec la mise en valeur du site Corot ou le réaménagement des terrasses de l'Abbaye de Saint-Amand. La collégiale doit faire l'objet de travaux de consolidation. La mise en service de la conduite d'eau potable en provenance

de Limoges constitue l'une des opérations majeures des trois dernières années. Elle garantit l'approvisionnement en eau potable de la ville, tant en quantité qu'en qualité.

La municipalité s'est également attachée à renforcer son offre de services à la population. L'ouverture d'un Point accueil écoute jeunes, l'Aperté, d'une mini-crèche à horaires décalés ou encore, en partenariat avec l'Office de l'habitat et le Centre communal d'action sociale, l'ouverture de la Résidence "Lasvergnas II" pour personnes âgées ou handicapées, illustrent la volonté municipale d'œuvrer pour le bien-être du plus grand nombre. Pierre Allard et la municipalité viendront, durant trois semaines, à la rencontre des Saint-juniauds pour discuter de tous ces dossiers et répondre à toutes les questions. Le maire évoquera aussi la santé financière de la ville. Elle reste bonne mais se trouve confrontée aujourd'hui à la réforme des collectivités territoriales et de leur financement. De tout cela, parlons-en !

Les réunions publiques

Mardi 23 novembre : Salle des fêtes du Mas.

Mercredi 24 novembre : Salle des fêtes de la Fabrique.

Jeudi 25 novembre : Salle des fêtes de Glane.

Mardi 30 novembre : école Chantemerle (restaurant scolaire).

Mercredi 1^{er} décembre : Salle des fêtes place Deffuas.

Vendredi 3 décembre : Salle des fêtes de la Bretagne.

Mardi 7 décembre : école Joliot-Curie (restaurant scolaire).

Mercredi 8 décembre : Cité Bellevue (Salle du Centre d'art plastique, bâtiment A1).

Jeudi 9 décembre : Cité Fayolas (salle animations de quartier bâtiment C).

ZOOM

Quatre Saint-juniauds, Françoise et Dominique Grousseau, Pascale et Michel Trabaud ont entrepris, le 15 octobre dernier, un périple de 8 000 km pour rejoindre le Burkina Faso, via l'Espagne, le Maroc, la Mauritanie et le Mali. Leur objectif était de convoier deux ambulances et du matériel médical aux hôpitaux de Ouagadougou et de Dapelogo. Le projet humanitaire de l'association Burkina-87 est soutenu par la ville de Saint-Junien, de nombreuses entreprises, commerçants et artisans du secteur mais aussi par de nombreux particuliers. Tout au long de l'expédition, les voyageurs ont donné de leurs nouvelles grâce à Internet. Il était ainsi possible de les suivre, étape par étape, sur le site Internet de la mairie.



Après les fouilles, les travaux de réaménagement vont bon train place Lénine. Ils s'achèveront au début de l'année prochaine.



AU DOS

La sixième semaine du jeu aura le cinéma pour fil conducteur du 15 au 21 novembre. Rendez-vous à la Halle aux grains et à la Salle des fêtes.

COLIS DES AÎNÉS

La distribution des colis offerts par le Conseil municipal aux aînés de la commune aura lieu du 3 au 11 décembre inclus. Elle se fera en mairie (entrée à l'arrière de l'Hôtel de ville). Les colis seront remis aux personnes de plus de 65 ans, domiciliées dans la commune. Celles-ci doivent se présenter munies du livret de famille et pour les nouveaux bénéficiaires, d'un justificatif de domicile.

SALON

Pour la troisième année consécutive, la ville de Saint-Junien a participé au Salon du patrimoine culturel. Il s'est déroulé du 4 au 7 novembre 2010, au Carrousel du Louvre à Paris. Dans l'espace dédié aux communes labellisées "Ville et Métiers d'art", un stand présentait les savoir-faire saint-juniauds dans le domaine du cuir.

CME

Les élèves des écoles et collèges (du CE2 à la 5^e) éliront le nouveau Conseil municipal d'enfants, le vendredi 26 novembre. Trente-deux jeunes conseillers seront élus pour deux ans (16 dans les écoles, 16 dans les collèges).

FAMILLES RURALES

L'association Familles rurales organise ses journées portes ouvertes, les 11 et 12 décembre prochains, à la Halle aux grains. L'exposition des travaux réalisés par les membres de l'association sera visible de 9h00 à 19h00. Le vernissage aura lieu le vendredi 10 décembre à 18h00.

SALSA

L'ASSJ Gym Tonic propose cette année un cours de danse salsa le mardi de 20h00 à 21h30. Encadré par un professeur de danse, ce cours est donné dans la petite salle du Palais des sports. Rens. au 06 19 43 18 70.

NOUVEAUX ARRIVANTS

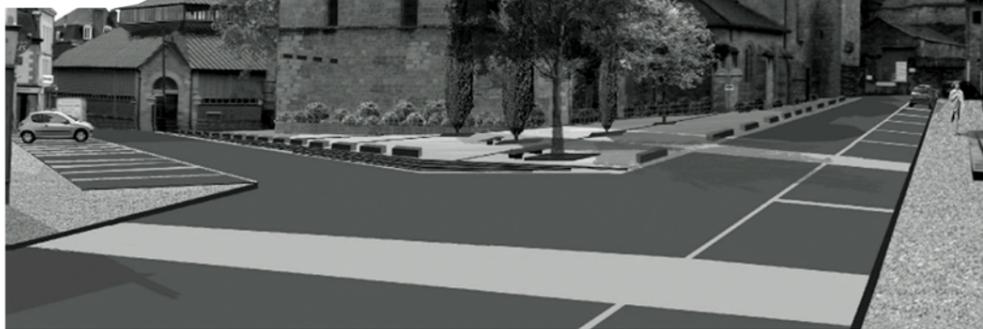
L'Association AVF-Saint-Junien Accueil, en partenariat avec la municipalité et l'Office de tourisme, invite les personnes qui se sont installées à Saint-Junien au cours de l'année, à participer à la Journée des nouveaux arrivants, samedi 27 novembre. Après une visite guidée du centre ville à 14h00, une réception leur est proposée, à la Salle des fêtes de la place Deffuas où un spectacle de Music-hall sera donné par le chanteur Grégory et sa danseuse. Pour la visite guidée, s'inscrire à l'Office de tourisme au 05 55 02 17 93.

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien Place Auguste Roche 87200 Saint-Junien Tél : 05 55 43 06 80 www.saint-junien.fr Directrice de publication : Annie Faugeroux Rédaction/crédit photo : Mairie Impression : Rivet, Limoges 6000 exemplaires

Un espace de vie

Le texte de l'opposition municipale "Saint-Junien Autrement" ne nous est pas parvenu

Le réaménagement du centre ville historique de Saint-Junien se poursuit. Après sept semaines de fouilles archéologiques, le chantier de la place Lénine et de ses abords est lancé depuis début octobre. Sa durée estimée est de quatre mois. Tout le secteur compris entre le marché couvert et l'arrière du Ciné bourse est concerné (rue Marcel-Paul, place des Carreaux, place Lénine, rue Etienne-Maleu, le débouché des rues Jean-Teilliet et Beaumont).



au mieux à différentes fonctions : stationnement, circulation automobile et piétonne, accueil du marché de plein air du samedi matin, mise en valeur du patrimoine et en par-

ticulier de la collégiale. L'objectif est d'en faire un espace favorisant le maintien et le développement des activités déjà existantes (commerce sédentaire et non sédentaire, manifestations culturelles, tourisme et exercice du culte) tout en préservant un axe de circulation entrant et sortant du centre ville.

Ainsi un double sens de circulation sera créé le long des commerces permettant de relier la place des Carreaux au boulevard Louis-Blanc, avec des stationnements en épi côté commerces. Une voie de circulation en double sens sera également aménagée devant le Ciné Bourse en direction de la rue Etienne-Maleu, avec stationnements devant le cinéma.

Par contre, il ne sera plus possible de circuler le long de la façade Est de la collégiale. Cet espace élargi au périmètre de l'ancien petit square deviendra une zone mixte réservée aux piétons et au marché de plein air. Il sera planté d'arbres et de massifs de végétaux.

Les travaux seront effectués en quatre tranches. A chaque étape, diverses modifications de sens de circulation et d'accès au centre ville seront mis en place. Le montant des travaux s'élève à 1 215 000 € TTC.

La collégiale sécurisée

Dans la nuit du 4 au 5 octobre, une des colonnettes décoratives de la façade de la collégiale s'est détachée et est tombée sur le parvis de l'édifice. Cette chute n'a heureusement provoqué aucun autre dégât matériel

et corporel. Après la visite sur place du Service départemental de l'architecture et du patrimoine et de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), la commune a appliqué leurs pré-

conisations en définissant un périmètre de sécurité et en interdisant l'entrée de la collégiale au public. Elle a également fait appel à l'entreprise Acrobat dont les personnels ont travaillé en rappel sur la façade de l'édifice afin de faire un diagnostic de l'état des colonnettes et de les sécuriser.

Par la suite, un filet de protection a été posé sur la façade et d'autres mesures de sécurité prises pour permettre au public d'accéder à nouveau à la collégiale.

En 2008, le Conseil municipal et la Drac avaient commandé à Denis Dodeman, Architecte en chef des Monuments Historiques, une étude préalable aux travaux de consolidation du portail et plus globalement de la façade de la collégiale. Les résultats de l'étude, remise en décembre 2009, sont en attente de validation par la Drac, condition nécessaire à la réalisation des travaux de restauration. Cette dernière devrait accélérer la validation afin que les travaux puissent débuter en 2011.



Plan local d'urbanisme

A l'issue de la procédure d'information du public, le Conseil municipal a approuvé la modification simplifiée du Plan local d'urbanisme. Le nouveau PLU est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la préfecture.

Don du sang

L'Etablissement français du sang effectuera une collecte de sang, les 26 et 27 novembre, Salle Amédée-Burbaud. Les donateurs sont invités à s'y rendre le vendredi de 14h à 19h et le samedi de 9h à 13h.

Inscriptions sur la liste électorale

Les personnes souhaitant s'inscrire sur la liste électorale de la Commune doivent s'adresser à la Mairie au service des élections.

Les conditions à réunir sont les suivantes :

- être de nationalité française, être âgé(e) d'au moins 18 ans au 28/02/2011, être domicilié(e) sur la Commune ou être inscrit(e) nominativement 5 fois consécutives à compter de l'année de la demande sur l'un des rôles des contributions directes communales, jouir de ses droits civils et politiques, n'être dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi;

- fournir obligatoirement un justificatif de nationalité et d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité ou certificat de nationalité française) et de domicile (facture EDF, d'eau, de téléphone, quittance de loyer ou avis d'imposition, etc) ou d'inscription à titre nominatif pendant cinq

années consécutives au rôle des contributions directes communales.

La clôture des inscriptions est fixée au 31 décembre 2010 inclus mais il est conseillé de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.

Par ailleurs, les électrices et les électeurs déjà inscrits sur la liste électorale et ayant changé de domicile sur le territoire de la Commune de Saint-Junien sont prié(e)s de bien vouloir le signaler au service des élections à la Mairie. Les personnes concernées devront obligatoirement fournir les justificatifs de nationalité, d'identité et du nouveau domicile.

Les services administratifs de la Mairie sont ouverts les jours de la semaine de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi matin de 8h45 à 11h45.

Notons que les prochaines élections cantonales auront lieu les 20 et 27 mars 2011. Le canton Saint-Junien Est est concerné.

Le jeu fait son cinéma



La sixième édition de la "Semaine du jeu" se déroule du 15 au 21 novembre. Le service Animation de la ville et ses partenaires invitent les joueurs, petits et grands, à venir à la Salle des fêtes et à la Halle aux grains, partager des moments de plaisir et de découverte autour des jeux de société. Le cinéma sera le fil rouge de la manifestation. Toute la semaine, les animateurs accueilleront les enfants des écoles, de l'Accueil de loisirs et de l'IME. Le lundi 15, ils seront à l'Ehpad Chantemerle pour une journée sur le thème "Une famille en or".

Le temps fort sera bien entendu le week-end où, de 14h à 19h, chacun pourra s'amuser avec les associations participantes : Le Petit Saint-juniaux, le Bridge club, Pyramodoliac, AVF, le Club de scrabble, Magic Assemblée, La Roulotte, la Compagnie grise, Bulle 2 jeux. Parrain de la manifestation, le créateur de jeu Yves Renou sera une nouvelle fois présent ainsi que l'éditeur Asmodée.

Un espace parents-enfants, animé par La Roulotte, permettra de jouer en famille. Amitiés seniors organise un loto, le 20 novembre, salle polyvalente du Centre hospitalier.

ESSENTIEL VILLE

Agenda

11 novembre : Fête du cidre et de la châtaigne à Glane.

14 novembre : Challenge Belouqui, au Stade municipal à partir de 14h30.

16 novembre : Théâtre, "Mémoire pour Anna Politkovskaïa", La Mégisserie, à 20h30. Rens. 05 55 02 87 98.

20 novembre : Loto d'Amitiés seniors, salle polyvalente du centre hospitalier, à 19h45.

21 novembre : "Le chant de l'âme russe", par l'Orchestre Symphonique de Limoges et du Limousin, La Mégisserie, à 15h. Rens. 0555028798.

Du 23 novembre au 4 décembre : Peinture sur porcelaine de Ghislaine Vaillant, présentée par l'Office de tourisme, Maison des consuls, du mardi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

25 novembre : Danse, "Na Grani" par la compagnie S'poart, Pôle culturel La Mégisserie, à 20h30. Rens. 05 55 02 87 98

26 et 27 novembre : Collecte de sang de 14h à 18h le vendredi et de 9h à 13h le samedi. Salle Amédée-Burbaud.

27 et 28 novembre : Tournoi de badminton organisé par l'ASSJ Badminton, au Gymnase des Charmilles.

3et 4 décembre: Téléthon.

4 décembre : Théâtre, "Le A de Léa", tout public à partir de 3 ans, Pôle culturel La Mégisserie, à 11h. Rens. 05 55 02 87 98.

4 décembre : Tournoi de jujitsu au Palais des sports, toute la journée.

10 décembre : Braderie de jouets organisée par le secours populaire, salle Amédée-Burbaud.

11 décembre : Marché de Noël organisé par le Comité de jumelage, place Lacôte de 9h à 18h.

du 12 au 31 décembre : Exposition de peinture d'Annick Redor, Maison des Consuls.